



FORUM DES PNEUMOLOGUES FRANCOPHONES AWARD DE L'INSPIRATION RESPIRATOIRE - 2025

RÈGLEMENT

Ce prix est attribué au meilleur exposé d'un cas clinique présenté à l'occasion du "5^{ème} Forum des Pneumologues Francophones" lors de la session réservée aux communications libres. Le nombre de présentations est limité à maximum 8 sur base d'une présélection. Les abstracts doivent être envoyés par e-mail (info@bers.be) pour le **lundi 24 mars 2025 au plus tard**.

ART. 1

Le Comité du Forum des Pneumologues Francophones (FPF), présidé par Prof. Marie Bruyneel (CHU Saint-Pierre), a décidé de décerner un prix d'une valeur de 500€ au meilleur exposé d'un cas clinique présenté lors du "5^{ème} Forum des Pneumologues Francophones". Le jury, composé des membres du Comité du FPF, effectue une présélection des abstracts et limite le nombre de présentations orales à un maximum de 8. L'abstract doit être rédigé en français (max. une page A4) et envoyé par courrier électronique à la BeRS Office (info@bers.be) pour le **lundi 24 mars 2025 au plus tard**.

ART. 2

Peuvent postuler pour ce prix les assistants en formation de pneumologie exerçant dans des hôpitaux universitaires ou périphériques belges. Les candidats doivent être membres de la Belgian Respiratory Society au moment de l'envoi de l'abstract. Les candidats sont de nationalité belge ou étrangère mais doivent exercer la médecine en Belgique. La limite d'âge pour poser sa candidature est fixée à 35 ans.

ART. 3

Chaque candidat ne peut présenter qu'une seule communication. Le jury ne peut attribuer le premier prix au même candidat deux années consécutives.

ART. 4

La présélection des projets se fait sur base du contenu du cas clinique. Deux critères sont pris en compte pour le classement définitif: la présentation et le contenu du cas présenté tout en tenant compte de son originalité.

ART. 5

Le jury se réunit immédiatement après l'audition des candidats et sélectionne le lauréat. Le nom du lauréat est communiqué lors de la réception du "FPF" le vendredi soir.

ART. 6

Le prix est remis au lauréat par la Présidente du Comité du FPF, Prof. Marie Bruyneel.